
Montréal, le 10 mars 2020

Objet : La Mutuelle et le COVID-19

Cher membre,

Vous avez sans doute été sensibilisé par les médias à la présence du coronavirus COVID-19 qui s'étend à travers le monde et commence à nous affecter au Québec. La Mutuelle tient à vous rassurer que, même si une période de quarantaine devait être proclamée par les autorités gouvernementales, l'ensemble des services offerts par la Mutuelle resterait disponible durant cette période.

En effet, la Mutuelle dispose d'un plan de continuité des activités pour organiser ses actions lors de catastrophes prévisibles telles qu'une épidémie. Nous utilisons un réseau téléphonique et un système informatique décentralisés, hautement sécurisés et fonctionnels en tout temps. Grâce à cette robuste infrastructure, notre personnel peut opérer sans difficulté à distance. Une éventuelle période de crise pourrait donc être traversée sans impact en ce qui vous concerne.

Soyez, vous aussi, prévoyant

Nous vous encourageons à suivre les précautions recommandées par les autorités sanitaires publiques pour vous prémunir contre toute contamination liée au COVID-19 et à rester attentif à l'évolution de ce dossier. Actuellement, vos évêques et vos responsables publient des recommandations favorisant une participation sécuritaire aux diverses activités rassemblant un grand nombre de personnes, en particulier celles liées au culte. Nous vous invitons à vous renseigner quant à ces indications et aux ajustements qui pourraient leur être apportés en tout temps, et à mettre en place celles que vous jugerez adaptées à vos activités.

La Mutuelle



**MUTUELLE
D'ASSURANCE
EN ÉGLISE**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

1071, rue de la Cathédrale, Montréal (Québec) H3B 2V4
514-395-4969 • 1-800-567-6586 • www.cmae.ca